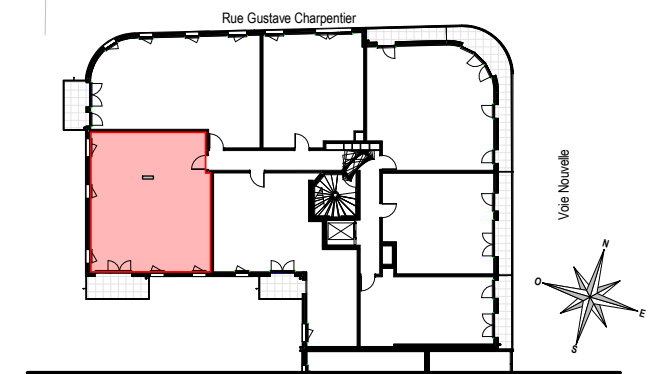


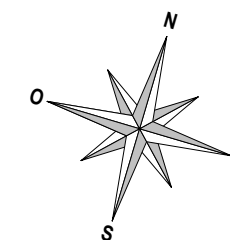
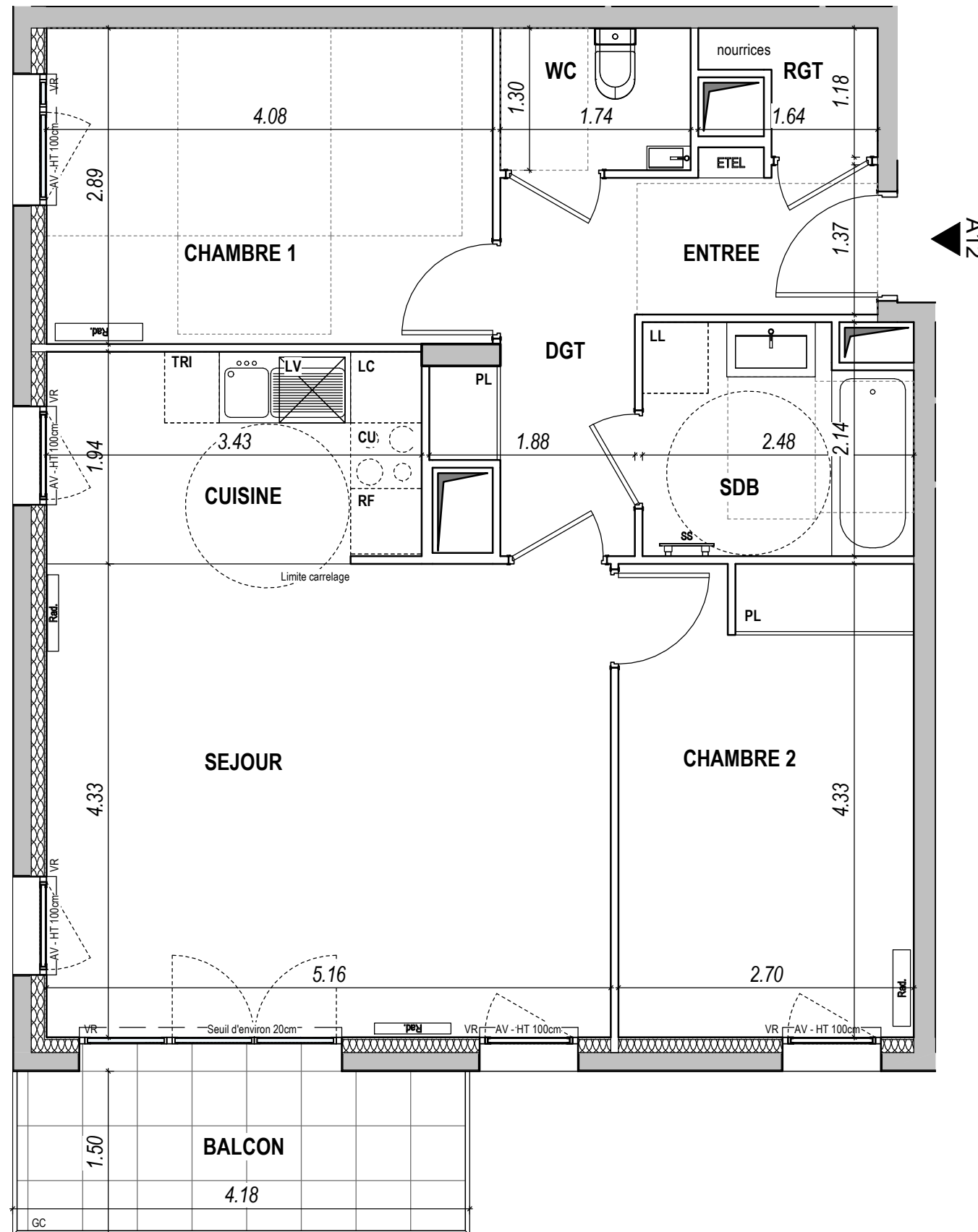
SAISON 1

131 - 139 RUE PAUL HOCHART
L'HAY-LES-ROSES



HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
N° A12 au 1er étage



ENTREE	3.06 m ²
SEJOUR - CUISINE	28.95 m ²
CHAMBRE 1	11.79 m ²
CHAMBRE 2	11.69 m ²
SDB	4.98 m ²
WC	2.27 m ²
RGT	1.40 m ²
DGT	4.82 m ²

SURFACE HABITABLE TOTALE 68.96 m²

BALCON 5.98 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES 74.94 m²

LÉGENDE

AV	Allège Vitrée	SS	Sèche Serviette
VR	Volet Roulant	RAD	Radiateur
GC	Garde-corps	RF	Réfrigérateur
	Soffite / faux-plafond	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp. technique élect. du logement	LL	Lave-linge
PL	Placard	CUI	Cuisson
LC	Linéaire complémentaire	TRI	Tri sélectif
			Retombée de poutre

Indice

Echelle : 0 1 2 3

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques et sanitaires, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Le dessin des dalles sur plots des terrasses et balcons est indicatif.